



IME « Le Castel de Navarre »

1 Impasse d'Oly
64110 Jurançon

Tél : 05.59.06.09.44 - Fax : 05.59.06.51.36
Courriel : ime.casteldenavarre@pep64.org

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 18 JUILLET 2017

COMPTE-RENDU PROVISOIRE ⇒ EN ATTENTE DE VALIDATION LORS DU PROCHAIN CVS

Etaients présents :

- **Représentants des familles** : Sandra DEVILLEBICHOT, Katia DILÉ
- **Représentants de personnels de l'IME** : David JEANTOY
- **Direction de l'IME** : Kévin GOURAUD responsable d'établissement
- **Invités à titre consultatif** : Mme BELKOUICHE et Mme CESARO (familles)

Le CVS prévu le 27 juin a été annulé pour cause d'intempérie et reporté par la Direction au 18 juillet.
Les jeunes sont absents à cette séance en raison des sorties et transferts organisés en juillet.

1 - Approbation du compte-rendu du CVS précédent

Le relevé de conclusions du CVS du 21 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

2 - Questions des familles

2.1 – Sécurité de l'accès / sortie du Castel

Des jeunes arrivent à sortir du Castel sans autorisation et sans surveillance.

La question de la sécurisation des entrées et sorties par le portail reste entière. Elle se posera d'autant plus pendant les travaux au Castel qui débiteront fin août, avec le passage des véhicules des entreprises qui interviendront sur le chantier. Les parents demandent une vigilance humaine accrue au portail.

Réponse de la direction : une réflexion est en cours.

2.2 – Classes de l'Unité d'Enseignement

Réponse de la direction : malgré la pétition des familles, l'Inspection Académique a maintenu la suppression de 2 postes d'enseignants à la rentrée de septembre 2017. Cela implique la fermeture de 2 classes sur 7, des effectifs à 8 élèves par classe, l'application stricte de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans révolus (au lieu de 17 ans jusqu'à présent au Castel).

Les familles suggèrent de généraliser et de renforcer le soutien scolaire sur des temps éducatifs pour que les jeunes de plus de 16 ans ne perdent pas leurs acquis.

2.3 – Nouveau site internet du Castel

Les familles apprécient toujours la partie « blog des jeunes » avec des reportages publiés régulièrement.

Les familles constatent en revanche que la partie « institutionnelle » du site n'est pas actualisée et manque de convivialité : l'affichage des menus n'est plus à jour depuis fin mai et les nouveaux événements ne sont pas renseignés dans le calendrier de l'agenda.

Réponse de la direction : la partie « Blog » est toujours gérée par les jeunes et par Mme Galindo.

Concernant la mise à jour des contenus du site, il est proposé à Mme Devillebichot de lui donner un droit d'accès. Mme Devillebichot refuse et rappelle que c'est la Direction qui a souhaité supprimer l'ancien site pour se doter d'un site institutionnel conçu par un professionnel et dont le contenu serait directement géré par le secrétariat du Castel (hormis le blog des jeunes).

2.4 – Remplacement du cadre de santé

Les parents demandent si Mme Bordenave, cadre de santé (dont le contrat le travail avait été arrêté par l'employeur au cours de la période d'essai), a été remplacée.

Réponse de la direction : annonce du recrutement de Mme Virginie ESCOBAR, qui bénéficie d'une expérience d'infirmière au CHP de Pau.

2.5 – Code de la route

Un parent signale l'existence d'un atelier « permis de conduire » animé par Mme Hélène RUIZ. Cette éducatrice entraîne les jeunes de plus de 17 ans qui ont les capacités pour passer le code de la route (exercices théoriques et pratiques sur le simulateur de conduite à l'IEFM de Salies de Béarn).

Les parents regrettent de ne pas être mieux informés des diverses propositions éducatives offertes par le Castel.

3 - Questions des représentants des personnels : R.A.S

4 - Informations de la Direction sur la vie du Castel de Navarre

Coordination de projet : jusqu'à présent la coordination des projets individualisés des jeunes du Castel était répartie sur une vingtaine d'éducateurs. Dorénavant, cette coordination sera confiée à 2 personnels (si possible un éducateur d'externat et un éducateur d'internat), sur la base du volontariat, chacun à mi-temps afin de conserver un lien avec le terrain. Leur rôle sera de suivre les objectifs fixés pour chaque jeune, centraliser les informations et conduire les projets individuels.

Emplois du temps des jeunes : M. Gouraud et M. Guinard y travaillent pour que chaque jeune ait son emploi du temps dès la rentrée de septembre 2017.

Portes ouvertes : les retours des familles sont positifs. Les parents suggèrent :

- de monter une scène pour les spectacles des jeunes
- d'équiper les jeunes de micros pour le théâtre
- de maintenir la formule buffet
- d'éviter les plats nécessitant l'utilisation de couverts ou bien d'installer des tables pour manger confortablement
- de maintenir la date en semaine et le même horaire

Travaux de rénovation : la 1^{ère} phase débutera fin août par l'individualisation des circuits téléphoniques, électriques et sécurité incendie entre tous les pavillons. De nombreuses tranchées un peu partout sont donc à prévoir.

Des algécos seront installés sur le terrain de sport dès les vacances de Toussaint pour accueillir les services du pôle santé et du C3 pendant les travaux.

Un pavillon sera dédié uniquement aux activités éducatives et **une réflexion est en cours avec l'équipe éducative pour y créer** un studio d'accession à l'autonomie.

L'espace pour le stationnement des véhicules sera élargi avec la démolition des préfabriqués du haut.

Nouvel atelier informatique : création d'un atelier pré-professionnel dédié à l'apprentissage de l'informatique. Afin de mieux répondre aux exigences du secteur professionnel, tous les jeunes à partir de 14 ans passeront par cet atelier équipé de 8 ordinateurs et d'un tableau numérique interactif.

Restaurant pédagogique : L'objectif est la mise en pratique des savoir-faire ainsi que le développement des compétences sociales des jeunes par la rencontre avec une clientèle extérieure à l'établissement. Pour ouvrir le restaurant il a fallu procéder à quelques rafraîchissements réalisés par les jeunes et les moniteurs d'ateliers du Castel.

Le restaurant compte 12 couverts et sera ouvert tous les **mercredis midi**.

Tarif : 7.50 € par personne (extérieure). Les familles peuvent réserver et déjeuner avec leur enfant.

Réservation obligatoire, si possible une semaine à l'avance, **auprès de David Lacazette au 05 59 06 87 47**.

Les parents ont appris que le restaurant pédagogique avait été inauguré le 6 juillet et ils regrettent de ne pas avoir été associés à cet événement, comme cela avait été fait pour l'enregistrement au Castel de l'émission de la voix du Béarn.

Mouvement des personnels : Mme Marie-Josée REBELO (employée de cuisine) et Mme Maité LEMPEGNAT partent à la retraite. Mme Pascale BODILIS (orthophoniste) démissionne pour occuper un temps plein ailleurs. Des heures de psychomotricité et d'orthophonie restent vacantes faute de professionnels pour les pourvoir.

5 - Date du prochain CVS

La date du prochain CVS est fixée **au mardi 17 octobre 2017 à 17h15**.

Compte-rendu rédigé par Sandra DEVILLEBICHOT, déléguée des familles